Téléphonie mobile : Lyon met de l'ordre dans la « jungle » des antennes [p.8]

N° 14 / 1640 • 8 avril 2002 • 3 €

www.lagazettedescommunes.com

la gazette

DES COMMUNES - DES DÉPARTEMENTS - DES RÉGIONS

VIOLENCES URBAINES

Comment les pompiers gèrent la montée des risques

[p.24]

Elysée 2002

Jacques Chirac et **Lionel Jospin** détaillent leurs projets pour les collectivités locales [p.16]





ÉNERGIES RENOUVELABLES



P&T TECHNOLOGY

A Saint-Agrève, l'installation du parc éolien passe par le dialogue

Grâce à un important travail d'information et de concertation, la communauté de communes de Saint-Agrève, en Ardèche, a veillé à ce que son futur parc éolien soit parfaitement intégré dans le paysage, mais aussi dans les esprits.

CHIFFRES-CLÉS

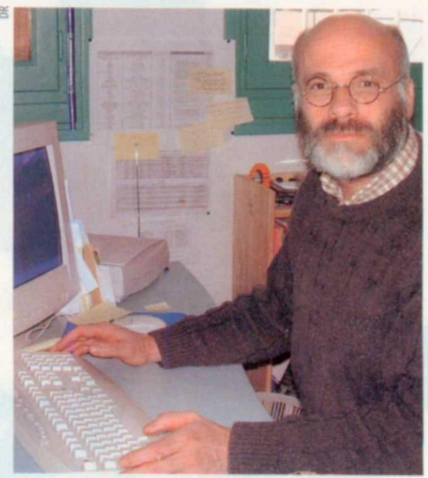
- **Communauté de communes de Saint-Agrève: 4000 habitants.**
- **Dix éoliennes de 1000 kW implantées sur plusieurs sites.**
- **Coût de l'installation: 10,7 millions d'euros.**
- **Coût de maintenance: 30500 € par an.**
- **Fiscalité: 15245 € par an et par éolienne.**
- **Recettes (revente à EDF): 152000 à 183000 € par an.**
- **Retour sur investissement: 7 à 10 ans.**
- **Financement: une entreprise spécialisée et des investisseurs locaux (particuliers, entreprises, agriculteurs).**

Perché à plus de 1000 mètres d'altitude, le plateau du Vivarais-Lignon, au nord de l'Ardèche, est régulièrement venté. L'endroit idéal pour assurer une production d'énergie d'origine éolienne. Profitant de l'engouement pour les énergies douces et de l'engagement pris par la France pour doubler sa production d'énergies renouvelables d'ici à 2010, deux élus ardéchois décident, en 2001, d'utiliser cette ressource inexploitée et d'installer un parc d'une dizaine d'éoliennes sur le territoire de la communauté de communes de Saint-Agrève (sept communes pour 4000 habitants).

Les deux hommes connaissent leur sujet: Jacques Dondoux, maire de Saint-Agrève et président de la communauté de communes, est aussi vice-président du conseil général chargé des énergies renouvelables. Le vice-président de la communauté de communes, Alain Cabanes, est, quant à lui, délégué général d'Amorce, l'association nationale de promotion des énergies renouvelables. « Participer au développement des énergies renouvelables est un acte citoyen, explique Alain Cabanes, c'est aussi un acte de développement local. »

Les initiateurs du projet tiennent à ce que leur communauté de communes maîtrise son destin et son territoire. « Aujourd'hui, faute de procédure publique organisée, de nombreux investisseurs sont candidats pour installer des éoliennes, poursuit Alain Cabanes, et les critères dominants sont essentiellement financiers. Comme le permis de construire relève du préfet, s'il n'y a pas de modification du plan d'occupation des sols, le déroulement d'un tel projet peut se faire sans la moindre intervention des collectivités territoriales. Les projets ne font pas l'objet d'une information, c'est une course dans le brouillard. Citoyens et élus sont hors-jeu. »

DR



Christian Maillebouis, chargé de mission à l'association Polénergie: « Les récalcitrants ont été rassurés, car le message venait des gens du pays, pas de l'extérieur. »

La communauté de communes de Saint-Agrève fait alors appel à Polénergie, une association de promotion des énergies renouvelables d'Aubenas, reconnue comme « Espace-Infos-Energie » par l'Ademe. L'étude est confiée à Christian Maillebouis, ingénieur des Arts et Métiers, un spécialiste des parcs d'éoliennes qui connaît en outre parfaitement la zone concernée. Cette connaissance intime du terrain et des habitants se révélera importante. En effet, dès le départ, Jacques Dondoux et Alain Cabanes veulent que le projet soit accepté et intégré par tous.

Les facteurs humains sont mis en avant

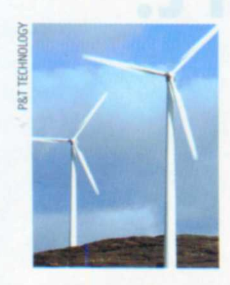
Pour y parvenir, un vaste programme d'information et de concertation est mis en place. Des exposés sont présentés lors de chaque conseil municipal. « En milieu rural, l'information se diffuse vite. Le rôle de l'élu qui porte le projet est capital pour passer le message », souligne Christian Maillebouis. Les élus locaux sont séduits. L'idée de produire de l'électricité « propre » passe bien. Le parc éolien offre une image dynamique et moderne au secteur, il met en valeur le territoire. Et, de plus, via la taxe professionnelle, il apportera une source de financement non négligeable aux communes. ●●●

DR



Les sites retenus tiennent compte de la dispersion de l'habitat: aucun mât ne doit se situer à moins de 400 mètres d'une habitation.

ÉNERGIES RENOUVELABLES A Saint-Agrève, l'installation du parc éolien passe par le dialogue (suite)


P&T TECHNOLOGY

Contacts

Alain Cabanes, vice-président de la communauté de communes de Saint-Agrève, tél. : 04.72.74.09.77, acabanes@amorce.asso.fr
Christian Maillebouis, chargé de mission à l'association Polénergie, tél. : 04.71.65.09.49.

••• «Dans ce projet, nous avons toujours mis les facteurs humains en avant, poursuit le technicien. Ainsi, en plus des critères techniques (bonne exposition au vent et proximité du réseau électrique), la communauté de communes a défini d'autres exigences pour les sites potentiels. Les éoliennes ne devront pas se situer dans une zone naturelle sensible ou sur le passage d'oiseaux migrateurs.» La commission d'étude du projet a intégré Henri Barriol, un employé municipal de Saint-Agrève chargé de l'environnement et passionné d'ornithologie. Il a pu ainsi expliquer aux amis des oiseaux que les éoliennes modernes ne sont plus dangereuses comme l'étaient les premiers modèles. Leurs pales tournent lentement, alors que les mâts tubulaires ne permettent pas la nidification.

Malgré la faible densité démographique, un critère essentiel a été retenu: aucun mât ne doit se situer à moins de 400 mètres de toute habitation, afin que le bruit sourd émis par les éoliennes ne soit pas audible. «Nous avons fixé la barre d'autant plus haut que l'habitat est ici très dispersé», explique Christian Maillebouis.

Préserver la qualité des paysages du plateau

Dernier point particulièrement important, l'intégration dans le paysage. «Le problème principal des éoliennes est leur impact visuel. Elles sont visibles de loin, puisque le point le plus haut de la pale culmine à 90 mètres du sol afin de bénéficier de régimes de vents réguliers. Sans chercher à cacher les éoliennes, l'étude est très attentive aux angles et aux distances de vision afin de préserver la qualité des paysages du plateau.» Une étude paysagère a donc été commandée à la Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes. Christian Maillebouis a pu définir avec précision une dizaine de sites qui remplissent toutes les conditions, sans aucune exception.

Restait à informer les habitants. De nombreuses réunions publiques sont organisées. Le dossier technique, avec les cartes détaillées des sites potentiels, est consultable dans toutes les mairies de la communauté de communes. Une exposition décrivant le projet est proposée aux associations, à leur demande. Le projet est présenté dans les écoles, et même les touristes ne sont pas oubliés. Le tout étant copieusement relayé par la presse locale.

Les élus et le chargé de mission n'hésitent pas à se déplacer, à plusieurs reprises, au domicile d'habitants opposés au parc d'éoliennes afin d'expliquer à nouveau pour convaincre ceux qui craignent que ce projet ne dénature leur environnement. «Les récalcitrants ont été rassurés, souligne Christian Maillebouis, car le message venait des gens du pays, pas de l'extérieur. J'habite ici, tout le monde me connaît.» Grâce à ce patient travail d'explication, le projet n'a pas connu de forte opposition. «Il faut que le maximum de personnes entendent parler du projet, insiste Alain Cabanes, et que chacune ait la certitude qu'on ne lui cache rien.»

Des habitants associés au financement

Finalement, deux ou trois lieux accueilleront la dizaine d'éoliennes prévue. «Certains sites seront tout simplement abandonnés si les voisins n'y sont pas favorables. Là encore, explique Christian Maillebouis, l'humain primera sur le reste.» Le premier site d'installation sera bientôt défini. Il faudra ensuite trouver un industriel, qui devra se conformer au cahier des charges précis préparé par les promoteurs.

«Les parcs éoliens s'implantent mieux quand ce sont les gens du coin qui les mettent en place. Et si c'est le boulanger du village qui participe au financement, plutôt qu'un industriel de l'extérieur, le projet sera encore mieux accepté.» A Saint-Agrève, justement, une dizaine de particuliers de la région souhaitent financer l'installation de ces moulins du XXIe siècle qui tourneront pour des années dans leur paysage. ●

Michel Mabit